

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 décembre 2020**

**OBJET :**  
**Recours au dispositif signalement du**  
**Centre de Gestion 54**

**Rapporteur : Mme CADET**  
**Délibération n°3**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, les collectivités territoriales et leurs établissements publics ont l'obligation de mettre en place un dispositif destiné à recueillir les signalements des agents s'estimant victime ou témoin d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes.

Ce dispositif, organisé librement par ces organisations, doit permettre :

- de recueillir les signalements, dans un cadre de confiance, neutre, impartial et indépendant ;
- d'alerter les autorités compétentes ;
- d'accompagner et protéger les victimes ;
- de traiter les faits signalés.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle propose aux collectivités et établissements affiliés une prestation consistant à gérer l'organisation de ce dispositif pour leur compte.

Cette mission, assurée par une équipe spécialisée (psychologue du travail, juristes, experts de la fonction publique...), intègrerait :

- une plateforme dématérialisée pour tous les signalements ;
- l'analyse de la recevabilité du dossier ;
- l'accompagnement de l'agent pour la suite des démarches et l'orientation vers des professionnels ;
- une alerte à la collectivité (avec levée de l'anonymat uniquement si l'agent le souhaite).

Considérant l'intérêt du CCAS d'Essey-lès-Nancy de disposer d'une équipe spécialisée, pour organiser et animer ce dispositif de signalement, il est proposé d'adhérer au dispositif proposé par le Centre de Gestion.

Les missions seraient facturées comme suit :

Adhésion unique	30 €	
Prise en charge d'un signalement	Sur devis selon la grille tarifaire horaire suivante :	
	Frais de gestion	51,00 €
	Consultant	60,00 €
	Expert	69,00 €
	Manager	78,00 €
	Senior	114,00€

### **PROPOSITION**

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat « Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes », selon le projet joint, ainsi que les actes subséquents (conventions complémentaires, propositions d'intervention, formulaires de demande de mission, etc).

Il est précisé que les crédits seront inscrits au chapitre 011 « charges à caractère général » des budgets 2020 et suivants.

### **DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 14 décembre 2020.

Pour extrait,

Le Président,  
  
**Michel BREUILLE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	15

**PRESENTS :**

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Gabriel HOFFER et Claude CHASSARD.

**POUVOIRS :**

M. Jacques THOUVENIN à Mme Elise DROUVILLE.  
M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD.

**EXCUSES :**

Mme Françoise VIRIOT  
M. Patrick CAILMAIL

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

